

HOLY FASHION GROUP (STRELLSON SA)

Marques : Strellson, JOOPI, Windsor

Principaux pays de production : Europe, Extrême-Orient
(sans précision)

Nombre de fournisseurs directs/sites de production : 83

LES EMPLOYÉES DES FOURNISSEURS PERÇOIVENT-ELLES UN SALAIRE VITAL ?

Aucune indication

APPROCHE DE L'ENTREPRISE POUR LE VERSEMENT D'UN SALAIRE VITAL :

HOLY FASHION GROUP fait référence à amfori BSCI. L'approche d'amfori BSCI est toutefois insuffisante car elle considère le salaire vital comme un objectif souhaitable et non contraignant. HOLY FASHION GROUP ne s'engage pas à garantir un salaire vital et rien n'indique dans ses réponses que l'entreprise ait une stratégie globale pour atteindre un salaire vital chez tous ses fournisseurs sous un certain délai.

COMMENTAIRE :

Comme pour l'Évaluation des entreprises de 2014, nous n'avons pu constater aucun véritable engagement de la part de HOLY FASHION GROUP pour l'amélioration de la situation salariale sur sa propre chaîne d'approvisionnement. HOLY FASHION GROUP doit s'engager à garantir un salaire vital, analyser ses propres pratiques d'achat et adapter ses structures de prix et sa chaîne d'approvisionnement pour permettre une augmentation progressive en direction du salaire vital. HOLY FASHION GROUP ne peut pas rejeter sur amfori BSCI sa responsabilité envers le respect du droit du travail et des droits humains. L'entreprise doit mener un travail cohérent et systématique pour s'assurer, au-delà de son statut de membre d'amfori BSCI, que les droits de toutes les travailleuses soient respectés sur sa chaîne d'approvisionnement, y compris le droit à un salaire vital. Des accords juridiquement contraignants conclus avec des syndicats peuvent constituer une première étape importante en ce sens.

HOLY **strellson**
FASHION GROUP

Extrait de l'évaluation 2019. Toutes les réponses de l'entreprise sont présentées sur www.publiceye.ch/evaluation2019

Engagement en faveur du salaire vital (Indicateur 1.1.)



Publication de la liste de fournisseurs (Indicateur 4.1.)



Publication des données salariales (Indicateur 4.2.)



Stratégie concrète pour la mise en œuvre d'un salaire vital (Indicateur 5.1.)



Calendrier clair pour la mise en œuvre d'un salaire vital (Indicateur 5.2.)



non/aucune information en partie oui